

Discours aux membres de la Commission parlementaire et des relations publiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

17 mars 1988

- 1. J ai le grand plaisir de vous accueillir, membres de la Commission du Conseil de l'Europe chargée des relations avec les Parlements nationaux et l'opinion publique. Profitant de vos autres réunions ici à Rome, vous avez souhaité inclure cette rencontre et je puis vous assurer que je suis heureux de vous exprimer mon intérêt personnel et l'appui décidé que le Saint-Siège apporte aux tâches et aux objectifs qui constituent le mandat confié au Conseil de l'Europe. Je suis heureux de rappeler que le Pape Paul VI avait déjà reçu les membres de votre Commis-sion, voici treize ans, le 5 mai 1975 et moi-même j'attends avec impatience ma visite à Strasbourg, au mois d'octobre prochain, qui me donnera l'occasion de m'adresser à l'Assemblée du Parlement européen.
- 2. Même un survol sommaire des tâches de votre Commission permet de mettre en lumière les idéaux élevés mais urgents qui ont marque les intentions et les procédures du Conseil de l'Europe depuis son établissement dans le sillage des dramatiques expériences de la Deuxième Guerre mondiale. Une de vos tâches principales est d'éclairer et d'encourager l'opinion publique en ce qui touche à l'unité européenne, à la défense des droits de l'homme et au renforcement des principes et des pratiques démocratiques à l'intérieur des États-membres. Vous gardez aussi le contact avec les parlementaires élus de 21 pays appartenant au Conseil, cherchant à promouvoir une approche concertée des problèmes qui affectent le développement social, politique et culturel de l'Europe. Vous cherchez aussi à protéger les libertés et les droits des individus et des groupes dans le contexte des structures et des relations, complexes et en évolution rapide, des États-membres.

Presque quarante années se sont écoulées depuis la création du Conseil de l'Europe en 1949. Beaucoup de choses d'une grande importance ont été accomplies au cours de ces années. Permettez-moi de ne prendre qu'un seul exemple :la signature de la Convention européenne des

droits de l'homme avec pour conséquence l'attention que l'opinion publique porte à la nécessité de défendre et de protéger - partout - la dignité de chaque être humain, et la prise de conscience de la dignité inaliénable de la personne comme base sur laquelle doit reposer une société qui souhaite être définie comme civilisée et juste. Au fur et à mesure que le temps passe, la nécessité de défendre les droits de l'homme et sa dignité ne diminue pas. Cela acquiert même une plus grande urgence devant de nouvelles situations et devant les avancées qui se font jour dans le domaine scientifique et technique. En cela, le Conseil de l'Europe et son Parlement sont demeurés loyaux à l'inspiration originelle d'où ils sont nés. C'est un grand signe d'espoir et un encouragement qu'il en soit ainsi au cœur de l'Europe, le « vieux » continent, dont le destin historique a été d'apporter une si grande contribution au reste du monde, pour le bien et pour le mal.

3. Avec ses réussites et ses faillites, l'Europe a laissé une marque indélébile sur le cours de l'histoire: elle a donc une responsabilité que les représentants de ses peuples ne peuvent que saisir et poursuivre. Par le renforcement d'une conscience européenne parmi tous ses peuples, y compris ceux qui ne sont pas représentés dans votre Organisation, l'Europe a le sentiment, vague, presque inconscient, qu'elle a des obligations envers les peuples qui la composent et le reste de la famille humaine. Pour relever le défi de remplir ses obligations, l'Europe a besoin de redécouvrir son identité la plus profonde. Elle a besoin de surmonter toute répugnance, quelle qu'elle soit, pour reconnaître le patrimoine commun et la civilisation de ses peuples, divisés comme ils le sont par des frontières physiques, politiques et idéologiques, mais unis par les liens d'une culture qui, véritablement, les embrasse tous.

L'anomalie des divisions qui se sont implantées à l'intérieur de l'Europe s'accroît encore quand on oublie que l'unité européenne est de caractère spirituel beaucoup plus que politique. Pour sa plus grande part, elle s'enracine dans les valeurs chrétiennes et dans l'humanisme qui en découle. Comme je l'ai dit, il y a quelques années, à un groupe d'évêques de ma patrie « Malgré les traditions différentes qui existent sur le territoire européen entre ses parties orientales et occiden-tales, c'est le même christianisme qui vit en chacune d'elles... C'est cela qui se trouve aux racines de l'histoire de l'Europe, c'est cela qui forme sa généalogie spirituelle" (Discours aux évêques polonais à Jasna Gora, 5 juin 1979). Cette considération est un facteur extrêmement important pour comprendre le rôle de l'Europe aujourd'hui. Je suis profondément convaincu que, si l'Europe veut retrouver son unité fondamentale, elle doit revenir aux valeurs que le christianisme a fait surgir dans la société et la culture européennes dès ses débuts.

4. Je suis particulièrement heureux en ce moment de pouvoir exprimer mon appui à la Campagne publique européenne d'interdépendance et de solidarité Nord-Sud que mène le Conseil de l'Europe pour susciter une prise de conscience publique des relations complexes entre les peuples de l'Europe et ceux du Tiers Monde. Toute la question de l'interdépendance et de la nécessaire solidarité entre les pays développés et les pays sous-développés forme une partie substantielle de ma récente Encyclique sur les préoccupations sociales de l'Église. L'Église

aborde ces questions à partir d'un point de vue éminemment moral et religieux mais, quand il est question de justice, de paix, de fraternité et de solidarité entre les peuples, il y a une large place pour l'interaction et la collaboration parmi toutes les forces qui travaillent au bien-être authentique de la famille humaine.

Que Dieu vous aide tous à aimer et a servir vos frères et sœurs d'une manière toujours plus sage et plus généreuse. Je lui demande de bénir chacun d'entre vous ainsi que vos collègues du Parlement européen. Qu'il veille sur vous-même et vos familles, comme sur les nations que vous représentez.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 13 p.9.

La Documentation Catholique n.1961 pp.440-441.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana